



HAL
open science

L'économie palatiale. Point de vue d'un archéologue

Jean-Claude Margueron

► **To cite this version:**

Jean-Claude Margueron. L'économie palatiale. Point de vue d'un archéologue. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2002, II, pp.94-96. <hal-02095148>

HAL Id: hal-02095148

<https://hal.science/hal-02095148v1>

Submitted on 10 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'économie palatiale.

Point de vue d'un archéologue

Jean-Claude Margueron (EPHE IV)

I - Remarques préliminaires

1° Qu'appelle-t-on économie palatiale ?

- C'est un système d'organisation économique
 - qui a pour base de régulation et d'organisation le palais ;
 - selon une gestion administrative qui permet un contrôle à chaque étape ;
 - qui intègre la production, l'acquisition, la redistribution et la consommation.
- L'originalité ne vient pas du cycle Production/Acquisition => Consommation, mais de ce qu'il y a une redistribution par voie salariale.
- Le système n'est pas propre au Palais : il peut avoir pour base un temple ou simplement une maison d'une certaine importance.

2° Le passage de l'économie villageoise à l'économie urbaine

Il s'explique par l'établissement d'une différence : l'économie villageoise naturellement autarcique ne peut créer l'échange ; c'est le besoin qui suscite la quête.

D'autre part, pour créer un mouvement d'échanges, il faut qu'il y ait :

- deux économies complémentaires ;
- des surplus : l'apparition des greniers.

=> D'où la naissance du commerce à longue distance et le rôle de la voie d'eau.

Tout ceci marque le passage d'une économie villageoise à une économie urbaine, mais rien ne dit qu'il s'agisse d'une économie palatiale.

3° Quand l'économie palatiale apparaît-elle ?

- C'est-à-dire quand l'économie palatiale devient-elle évidente dans le champ archéologique ?

- Y a-t-il concordance entre l'apparition du palais et la naissance de l'économie palatiale ?

En fait, l'archéologie permet-elle d'approcher les solutions à ces questions ? Peut-elle y répondre avec une précision suffisante ?

Conséquence : la nécessaire analyse des critères archéologiques définissant une économie palatiale.

II - Les objets comme marqueurs d'une économie palatiale

1° Ils sont tous liés à l'activité économique

Ce n'est donc pas leur seule présence qui donnera une réponse.

Mais ce qui importe ici, c'est de savoir s'ils expriment un système économique ; c'est pourquoi, par exemple, des poids ou des vases qui rendent compte d'une capacité apparaissent comme la matérialisation d'un système de mesure et marquent par là l'existence d'une autorité centralisatrice capable de réguler des échanges.

2° Le critère de l'origine géographique : preuve d'un commerce et non d'une économie palatiale

Hormis les objets fabriqués en argile, dans de la pierre locale et à l'aide de certaines espèces de bois (que nous ne retrouvons pratiquement jamais dans le bassin mésopotamien), ils sont tous le produit d'échanges : la plupart des pierres, le basalte, le bois pour l'architecture monumentale, le cuivre, l'étain, l'or, l'argent, le bitume, la cornaline, le lapis-lazuli, les coquillages...

Ils sont la preuve de l'intensité des échanges, de l'existence d'un grand commerce, mais ils ne donnent pratiquement jamais de certitude sur une économie palatiale, même quand ils proviennent d'un palais.

3° La signification des empreintes de sceaux-cylindres

Les sceaux-cylindres, qui apparaissent à l'époque d'Uruk, sont la preuve d'une gestion administrative qui concerne les biens meubles et les magasins. Mais quel que soit le système économique, il y a des marchandises à sceller et des portes de magasin à contrôler....

4° Les premières tablettes économiques d'Uruk III

Elles sont elles aussi la preuve d'une gestion administrative déjà parfaitement élaborée, mais jusqu'à maintenant elles ne nomment pas l'administration qui les a produites ; on est cependant frappé de ce que souvent elles indiquent de grandes quantités de denrées.

Conséquence : on ne voit pas en quoi les objets recueillis en fouille, pas plus que leur rapport avec le milieu où ils ont été trouvés, donneraient une idée sur le système économique, même s'ils sont des marqueurs de premier ordre sur l'intensité des échanges.

III - Les indices tirés de l'architecture

La question est de savoir si les fonctions économiques que suggère souvent l'organisation architecturale peuvent être interprétées en terme d'économie palatiale.

Remarques préliminaires

- analyse critique de l'axiome trop souvent répété : « à morphologie spécifique, fonction spécifique » ;

- on parle volontiers des magasins et des réserves dans les palais, mais sans pouvoir définir ce qui y était conservé, tout simplement parce que les traces qui permettent de l'établir sont rares ou difficiles à interpréter.

1° Revue des bâtiments pouvant être considérés comme des palais avec des magasins/réserves assurés

- Liste et analyse rapide :
 - Les première étapes : Gawra XII et XI-A ;
 - La mutation ? : Uruk IV ;
 - Dynastie Archaique III : Kish A et PCB, Eridu, Bâtiment en pisé d'Uruk ;
 - Empire agadéen : tell Brak ;
 - Époque amorite : palais de Sinkashid à Uruk, palais de tell Asmar.
- Analyse plus approfondie des espaces économiques dans le palais de Mari :
 - Complexité et variété des zones de dépôt ;
 - Établissement d'un système de répartition et de zones de circulation intérieur.

2° Détermination des magasins à partir d'une morphologie typique

Ce sont les salles étroites et allongées, toujours considérées comme salles économiques par excellence : magasins (ou ateliers selon une interprétation erronée d'A. Parrot). Quelques-unes de ces salles sont équipées de jarres...souvent fixées dans une banquette qui suit la base des murs. Mais d'une analyse comparative surgissent des questions :

- Pourquoi les largeurs des salles varient-elles ?
- Pourquoi les superficies occupées par ce type de salles sont-elles si petites par rapport à l'ensemble palatial ?

- Quelle est la contenance de ces magasins ?

- * Mari 216 : superficie de la salle 31 m² pour 32 jarres représentant au maximum 4 à 5 m³ = c'est une très petite quantité de produit (quel qu'il soit) pour une grande salle : le rendement est bien mauvais ;

- * Mari 116 (magasin de l'huile ?) : superficie 85 m², volume 340 m³, 11 grosses jarres, soit 6 à 10 m³ : là encore le rendement est particulièrement mauvais

- Ainsi doit-on réellement penser que la forme de ces salles est commandée par leur fonction ?

Deux remarques conclusives comme conséquences, de grande importance, de ce rendement ; bien entendu, on peut rétorquer que ces magasins étaient destinés à des produits de grande valeur et de petits volumes : mais alors est-il bien normal de prévoir une morphologie architecturale particulière pour un tel objectif ?

- Quelle morphologie prévoyaient les anciens pour les magasins destinés aux étoffes, au bois, aux outils, aux chars...? On ne se sortira jamais de ce problème, en s'appuyant sur les bases habituelles !

- Ne faut-il pas s'interroger sur l'origine réelle de cette formule architecturale ? En fait cette forme n'est pas destinée, au départ, à constituer des réserves, mais elle a été récupérée pour cet usage, ce qui n'est pas la même chose. En réalité, ce que les constructeurs ont voulu faire, c'est un support de sécurité pour établir de grandes salles à l'étage (formule qui a été en usage au Proche-Orient de l'époque d'Uruk à l'époque néo-babylonienne).

Comme développement du même problème, se pose la question des réserves de céréales.

3° La mise en réserve des céréales dans le palais

On en parle très peu, alors qu'on sait bien que le salaire, élément essentiel de la redistribution, s'appuie d'abord sur cette denrée fondamentale pour la survie des individus. Essayons de préciser les aspects de cette question essentielle.

• Dans quoi conservait-on les céréales ?

- dans des jarres ? Cela prendrait énormément de place pour un faible rendement et rien, jusqu'à présent, ne montre que les palais ont utilisé cette formule ;

- dans des silos à l'air libre ou enterrés ? Rien n'en montre l'existence dans les palais connus du Proche-Orient, les seuls exemples attestés le sont à tepe Gawra XI-A (rappelons le palais de Mallia dans l'Égée au Bronze Récent) ;

- dans des sacs, faciles à transporter, faciles à stocker par empilement et donc susceptibles d'être rangés dans n'importe quelle salle dont le volume était suffisant.

• Mais on connaît des silos, par exemple à tell Atij au début du III^e millénaire et dans d'autres sites de la région, que l'on doit comprendre comme des postes de concentration et de départ par le fleuve en vue d'une redistribution.

Ce ne sont pas là des preuves d'économie palatiale, mais cela ne s'en écarte pas vraiment.

• Dans le palais de Mari quelles solutions peut-on suggérer pour emmagasiner des céréales ? La fouille ne laisse qu'une seule possibilité : elles remplissaient des sacs entassés dans des pièces dont la morphologie n'autorise aucune interprétation précise.

Si nous prenons une salle comme la 221 (qui ne convient pas de façon sûre pour cet objectif puisqu'on y a retrouvé quatre jarres), qui fait 40 m³, elle pouvait emmagasiner près de 40 tonnes de blé. Si l'on prend la pièce 216 déjà étudiée, et si on remplace les jarres qui permettaient de conserver quelque 5 m³ d'un produit quelconque, pour y entasser des sacs de blé, c'est quelque 120 tonnes de blé que l'on pouvait y stocker.

Ces pièces en question avaient d'autres usages si l'on se fie aux jarres qui y ont été retrouvées : elle permettent seulement, à titre indicatif de comprendre, que des pièces atypiques du rez-de-chaussée pouvaient servir de magasins de façon parfaitement efficace.

IV - Économie palatiale : les incertitudes de l'approche archéologique

• L'archéologie peut :

- déceler l'existence d'activités économiques dans les palais ;

- repérer des signes de production/acquisition ;

- surtout établir des lieux de conservation ;

- mais elle a de la peine à définir des signes de redistribution qui est l'une des clés du système.

• Elle décèle :

- des activités économiques, mais comment définirait-elle ;

- un système économique ?

• Elle ne connaît jamais l'ensemble des bâtiments qui constituent un ensemble palatial et ne peut en conséquence connaître le degré d'intégration de l'économie dans toutes les composantes du système.

• Depuis l'époque d'Uruk,

- il est certain que le palais est au centre d'une grande activité économique ;

- il existe très vraisemblablement en Mésopotamie une économie palatiale ;

- mais seuls les textes peuvent l'attester en toute certitude.